

**ACADEMIE DE NANTES**

**ETABLISSEMENT**

**LP Léonard De Vinci - Mayenne**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

<b>Année scolaire : 2022/2023</b>	<b>Quorum : 13</b>
<b>Numéro de séance : 1</b>	<b>Nombre des présents : 14</b>
<b>Date de convocation : 11/09/2023</b>	<b>Nombre d'absents excusés : 11</b>
<b>Présidence de : Thierry SYLVESTRE</b>	

<b>SOMMAIRE</b>	<b>Décision</b>	<b>page</b>	<b>Numéro d'acte</b>	<b>Pièces jointes</b>
<b>DES QUESTIONS TRAITÉES</b>	<b>Avis</b> <b>Vote</b> <b>Extrait</b> <b>Motion</b>			
<b>1 – Approbation des procès-verbaux des C.A. n°7 et n°8.</b>				
<b>2 – Questions matérielles et financières :</b>				
<b>2.1 Contrats et conventions</b>				
<b>2.2 Logements de fonction</b>				
<b>3 – Questions pédagogiques</b>				
<b>3.1 Affectation et résultats d'examens</b>				
<b>3.2 Bilan pédagogique</b>				
<b>3.3 Plan de continuité pédagogique</b>				
<b>5 – Questions diverses</b>				

**Signatures**

**Le Président**

**Le/la Secrétaire**

**T. SYLVESTRE**

**F. ROUXEL**

  




## PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 21/09/2023

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P	A	E	Nom - Prénom	P	A	E
<b>Administration</b>	C.E.	SYLVESTRE T.	X						
	C E Adjoint	PIQUIOT L.	X						
	Gestionnaire	FUZEAU G.	X						
	DDFPT	HAMON E.	X						
<b>Elus locaux</b>	Collectivité de rattachement	DESILLIERE F.			X				
		LIGOT G.			X				
	Commune siège	NICOUX A.			X				
		TALOIS X.			X				
<b>Personnalités qualifiées</b>									
<b>Total</b>	<b>4</b>								
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels d'enseignement	ATHENOUR L.			X				
		BARILLER F.	Xv						
		CALAIS J-L	X						
		GIRARD N.	X						
		GUITTENY L.			X	CLERAUX F.	X		
		HAMMOUCHE K.			X	ROBERT S.	X		
	Personnels adm, techn., sociaux et de sante	JANVIER T.			X	AUPEE B.	X		
		GARREAU S.	X						
		LEGARD N.			X	ATMANA Y	X		
ROUXEL F.	X								
<b>Total</b>	<b>9</b>								
<b>Parents d'élèves et élèves</b>	Elus parents d'élèves	CHOUZY J.		X					
		POULIN F.		X					
		VACULIK R.			X				
	Elèves	DISSE DA SILVA L.			X				
		GILLES O.			X				
		GOHIER E.		X					
		LEKCHIRI-ORTMANS A.		X					
<b>Total</b>	<b>1</b>								
<b>INVITES</b>	C.P.E.	BOY C.		X					
	Professeurs stagiaires								

## RUBRIQUE 1 : Approbation des P.V. des C.A. n°7 et n°8.

- Le proviseur ouvre la séance à 18h15. Un membre du C.A. est présent en visio-conférence (application Visio-Agents). Il s'agit de M BARILLER, représentants des enseignants. Le quorum est fixé à 13. 13 membres du C.A. sont présents.
- Le secrétariat du C.A. est assuré par le collège des représentants des agents. Mme GARREAU, Mme ATAMNA, représentantes des agents ; M AUPEE, représentant des enseignants quittent le conseil.
- Le proviseur demande s'il y a des questions ou des remarques avant de procéder au vote.
- Résultats du vote – **Adoption du PV du CA n°7**  
Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0
- Résultats du vote – **Adoption du PV du CA n°8**  
Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

## RUBRIQUE 2 : Questions matérielles et financières

### 2.1. Contrats et conventions

- L'adjoint gestionnaire présente la convention d'hébergement avec le lycée Lavoisier de Mayenne. Les élèves de BTS parce que majeurs sont accueillis au lycée Lavoisier. L'établissement reverse au lycée la partie qui correspond à la nuitée. Ces élèves apparaissent dans notre contingent.
- Le proviseur demande s'il y a des questions ou des remarques avant de procéder au vote.
- Résultats du vote – **Approbation de la convention avec le lycée Lavoisier de Mayenne**  
Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Numéro d'acte généré : 17

- L'adjoint gestionnaire présente la convention Erasmus+ Elle concerne la 2<sup>ème</sup> année. Une dotation de 42973€ est prévue. 12 mobilités sont concernées cette année
- Le proviseur demande s'il y a des questions ou des remarques avant de procéder au vote.
- Résultats du vote – **Approbation de la convention Erasmus+**  
Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Numéro d'acte généré : 15

- L'adjoint gestionnaire présente la demande d'adhésion au campus des mobilités et de l'automobile. Elle permet de connaître ce qui se passe autour des mobilités et de l'automobile. Au PAF est présentée une formation permettant aux enseignants de collège de découvrir la section automobile du lycée et la visite d'une entreprise. Cette adhésion permettra d'avoir un réseau et d'être informé. La cotisation annuelle est de 300€
- Résultats du vote – **Approbation de l'adhésion au campus des mobilités et de l'automobile**  
Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Numéro d'acte généré : 14

- L'adjoint gestionnaire présente le plan LED. La Région propose une subvention aux établissements afin de remplacer les éclairages néon par des LED. La Région subventionne le matériel, charge à l'établissement de l'installer. L'éclairage étant revu lors des prochains travaux, la subvention demandée ne concernera pas tout l'établissement.
- Résultats du vote – **Approbation de l'adhésion au plan LED**  
Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Numéro d'acte généré : 16

- L'adjoint gestionnaire présente la convention avec le SESSAD. Elle concerne la mise à disposition de locaux.  
Arrivée de M POULIN, représentant des parents, en distanciel.
- Résultats du vote – **Approbation de la convention avec le SESSAD**  
Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0  
Numéro d'acte généré : 18

- L'adjoint gestionnaire présente la convention avec la médiathèque. Elle permet à l'établissement d'emprunter à la médiathèque pour une durée plus longue et compléter ainsi le fond du CDI. La prestation est de 30€.
- Résultats du vote – **Approbation de la convention avec la médiathèque**  
Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0  
Numéro d'acte généré : 13

- L'adjoint gestionnaire présente la proposition d'occupation des logements de fonction. Une question est posée : que fait-on du logement vacant ? Il peut être loué sur demande. Celui des enseignants est occupé par 4 personnes.
- Résultats du vote – **Approbation de la proposition d'occupation des logements de fonction**  
Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0  
Numéro d'acte généré : 11

## 2.2. Voyages pédagogiques

- L'adjoint gestionnaire présente la proposition de séjour pédagogique « sports d'hiver ». Il concerne l'EPS et les CTRM. Dû à un coût très important, celui ne sera pas présenté au conseil d'administration. Le budget tel qu'il est conçu est une charge trop importante pour l'établissement : 3500€ sur le budget de l'établissement et 6500€ sur la taxe d'apprentissage. Or pour l'instant, il n'y a aucune visibilité sur la taxe d'apprentissage. Le coût serait de 300€/participant. Le séjour concernerait 24 élèves et 9 accompagnateurs.

## RUBRIQUE 3 : Questions pédagogiques

### 3.1. Bilan pédagogique

Il est préparé et transmis au successeur de M SYLVESTRE. L'effectif est de 580 apprenants.  
Il est stable et ne subit pas de phénomène de spécialités.

### 3.2. Résultats aux examens.

Convenable en ce qui concerne le DNB, au-dessus de celui de l'an dernier.

CAP : assez bons résultats.

BAC PRO : un peu décevants (avec un impact fort des effectifs réduits dans certaines filières)

CFA GRETA : assez bons résultats (très bien en 100% apprentissage, plus mitigés en classes mixées).

La moyenne des mentions a un peu diminué vis-à-vis de l'an dernier. Il existe un lien entre des résultats moyens avec le décrochage ainsi qu'avec les élèves allophones. Légalement, il est impossible de ne pas les inscrire au baccalauréat même si cela est voué à l'échec. Ils sont préparés pour le CAP.

Le bilan pédagogique sera présenté au prochain conseil pédagogique.

### 3.3. Plan de continuité pédagogique

Il est comptabilisé en heures de cours :

- 46000 heures d'enseignement
- 10000 heures de PFMP
- 2800 heures non assurées
- 580 heures remplacées.

Il vise à améliorer et couvrir les heures non remplacées. 12 enseignants sont engagés dans le PACTE. M PIQUIOT présente les modalités de remplacement. L'ordre présenté doit être testé au moins au cours d'un trimestre. L'enseignant enseigne sa propre discipline. Il est veillé à garder l'équilibre dans les classes. En l'état des connaissances, une évolution est possible

- Le proviseur demande s'il y a des questions ou des remarques.
- Résultats du vote – **Approvation du plan de continuité pédagogique**

Votants : 11 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 3

Numéro d'acte généré : 12

### 3.4. PIA Léonard de Vinci de Mayenne. Dotation d'une IMP à Mme VENTOSA

Pôle inclusif de l'accompagnement local. Mme VENTOSA en assure la coordination. Il s'agit d'une enseignante en école primaire et maternelle. Cette IMP n'est pas prise sur la dotation faite à l'établissement.

- Le proviseur demande s'il y a des questions ou des remarques.
- Résultats du vote – **Approvation de la dotation d'une IMP à Mme VENTOSA**

Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Numéro d'acte généré : 19

### 3.5. Elections au conseil d'administration

Modification des modalités de vote. Le vote sera électronique et se fera par Pronote dans le but d'élargir le scrutin et le calendrier de vote. Les agents seront, à cette fin, dotés d'un accès à Pronote et accompagnés

### 3.6. Auto évaluation de l'établissement

L'établissement a été retenu cette année. Cette évaluation concerne tous les personnels. Elle vise à améliorer la réussite de l'apprentissage des élèves, améliorer la vie des élèves. Vendredi 15 décembre : journée de concertation inter-catégorielle. Elle concerne tous les usagers. Elle constituera l'armature du projet d'établissement.

Lundi 6 et mardi 7 mai 2024 : journées de concertations

- Le proviseur demande s'il y a des questions ou des remarques.
- Résultats du vote – **Adoption des journées de préparation de l'auto-évaluation de l'établissement**

Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Numéro d'acte généré : 20

### 3.7. Portes-ouvertes

La date du 17 février 2024 est à confirmer par les collègues du lycée Lavoisier.

## RUBRIQUE 4 : Questions diverses

- Quelle la dotation des crédits d'enseignement professionnel ?

Ceux-ci sont alloués par la Région selon un barème. Chaque élève devient le propriétaire de son équipement s'il reste dans sa formation. La dotation subit une diminution de 9%. L'équipement a quant à lui subit une augmentation de ses tarifs. Entre 70 et 200€ sont versés par élève. Mme ROBERT-CHEVALIER déplore un manque de communication.

- Signalétique pour les élèves de la JAPD

La signalétique est contreproductive au niveau du lycée. Serait-il possible que l'accueil des participants se fasse au niveau de l'accueil du lycée ?

- Ouverture de la cafétéria

La fermeture est liée à l'absence de M CHENE et à l'organisation du service. Il est impossible de dire quand celle-ci rouvrira.

Le proviseur clôt la séance à 20h30.